

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.
VICTOR HUGO.

Fût-on cent millions d'esclaves, je suis libre.
VICTOR HUGO.

11ième Année — No 12

REDIGE EN COLLABORATION

Cinq Sous le Numéro

LES DROITS DE L'ETAT

CINQUIEME EPITRE A THEODORE

THEATRE DE LA VIE

Ceux que le problème religieux et social intéresse, ont lu avec surprise, la lettre pastorale des évêques des Etats-Unis sous la haute direction du Cardinal Gibbons. C'est un document qui devra amener notre épiscopat à réfléchir sérieusement sur l'attitude à prendre touchant la question éducationnelle, pour ne pas avoir dans l'avenir, à revenir sur leurs pas, manœuvrant avec humilité et qui ne s'opère pas sans résistance et sans déchirement.

J'avoue qu'il est plus difficile et partant plus méritoire d'être tolérant quand on dispose du pouvoir, que lorsqu'on est le plus faible. Ainsi, j'admire davantage nos membres au Conseil de l'Instruction publique de composer avec l'absolutisme de leur foi, aujourd'hui qu'ils font la pluie et le beau temps, que l'épiscopat américain qui s'écroule sous le char de vainqueur et célèbre la souveraineté de l'Etat, parce qu'il y a de leur prospérité de balancer l'accessoire devant la statue de César. Ils sont bien naïfs, ceux qui vous disent le cœur dans la gorge: Voyez donc les évêques américains, quelle modération, quelle tolérance, quelle discrétion, quel contraste ils offrent avec les nôtres! Ils confessent la suprématie de l'Etat avec une audace et un courage admirables. Quelle différence de langage avec les nôtres! Ils avouent que "puisque l'enfant n'est pas seulement un membre de sa famille, mais qu'il appartient à un groupe social plus important, son éducation doit le préparer à remplir son devoir envers la société. La communauté a le droit de le préparer à remplir ses devoirs envers la société. La communauté a le droit d'exiger que ceux qui partagent dans ses bénéfices, possèdent les qualités voulues à cet égard. L'école privée ou publique, son entretien et son contrôle, est un agent de bien-être social et comme tel doit être responsable à l'Etat", ne disent-ils pas encore: "Le Gouvernement doit voir à ce que les citoyens soient instruits. S'ils négligent les moyens d'atteindre ce but, l'Etat a le droit d'établir des écoles et de prendre tous les moyens légitimes de sauvegarder ses intérêts vitaux contre les dangers qui résultent de l'ignorance." Ils rendent hommage au gouvernement américain de n'avoir pas entravé l'initiative privée et toléré les écoles confessionnelles: "On en voit la récompense, avouent-ils, dans l'exploitation de nos ressources, les productions de notre génie inventif et la grandeur de nos entreprises..."

Mais, pourraient-ils parler autrement. Est-ce qu'il n'est pas dans l'ordre que ceux qui ne pensent plus mener les conducteurs de l'Etat se fassent leurs thuriféraires. D'ailleurs, la Constitution américaine, à laquelle travailla le grand Franklin, imbû des idées de la révolution française, n'avait-elle pas préparé les voies de l'ère de paix qui règne dans les consciences sous la république américaine, quand elle fonda l'école nationale "dans le but de cimenter l'union des peuples, d'établir la justice, d'assurer la tranquillité domestique, de préparer à la défense commune, de promouvoir le bien-être des masses et mériter les bénédictions de la Liberté sur nous et notre postérité." Si nous avions eu une semblable constitution qui se serait opposée dès le début de notre vie sociale au lieu de cette vieille loi désuète française, que la France s'est avachée comme un vêtement en loques et dont nous faisons nos beaux dimanches, nous ne serions plus une province du moyen-âge et nous aurions, nous aussi, poursuivi une marche ascendante qui aujourd'hui place les Etats-Unis parmi les peuples qui réclament la domination mondiale! Mais, parce que la religion catholique, au début de la colonie, a joué un rôle prépondérant, qu'elle fut le ciment qui fusionna les vainqueurs et les vaincus, parce qu'elle est mêlée à notre histoire, elle a mis sa marque sur notre caractère, et par reconnaissance, nous avons voulu qu'elle mit la main à la barre pour orienter notre barque et faire notre destinée. Nous avons été la dupe de notre cœur, et nous avons préparé le conflit qui éclatera infailliblement un jour ou l'autre entre les droits imprescriptibles du citoyen et ceux qui s'arrogent la théocratie religieuse, à moins que cette dernière profite des leçons du passé et, se ravissant, consente à mettre de l'eau dans son vin pour ne pas être forcé plus tard de moudre quelques gouttes de vin pour mêler à leur jus de gre-

nouille. Nous étions un jeune peuple, c'est notre sempiternelle excuse, d'avoir commis tant de gaffes qui compromettent aujourd'hui notre destinée! Les choses ont déjà pris le caractère d'une lutte qui déchire sourdement notre société civile. Il est dans la nature des sectaires qui seuls croient posséder la vérité, non seulement de faire du prosélytisme, mais de vouloir sauver les gens malgré eux, parce qu'ils aspirent à la domination universelle. Pour arriver à leur but, aucune difficulté ne les arrête, aucune concession ne les désarme. Appuyés sur les acérogènes qu'ils ont disciplinés et qu'ils dirigent vers la réalisation de leurs secrets desseins, ils rêvent d'asservir les volontés, pour y substituer leur idée, qui est toujours la même, malgré la diversité de ses formes, établir le règne du Christ, leur règne, puisqu'ils se sont installés dans le Christ! L'intolérance s'est manifestée de différentes manières. Elle s'est attaquée à la liberté des publications et de la presse, elle a voulu supprimer les institutions qui représentaient le progrès de l'éducation et de la pensée; elle a fait dépendre d'un billet de confession l'ascension à certaines fonctions, le titre de professeur dans les universités. Elle attendait à l'inviolabilité des âmes et des consciences.

C'est ainsi qu'elle prépare des réactions souvent excessives et toujours funestes à la religion. C'est le devoir de nos amis de la liberté de défendre leurs positions attaquées, mais dans cette lutte comme dans toutes les mêlées ardentes, ils sont exposés eux aussi, à dépasser la mesure, à ébranler des places sociales précieuses, à envahir à leur tour le domaine spirituel et à faire de l'intolérance au nom de l'intolérance.

Les Ebreux-penseurs, qui ont longtemps souffert des exactions des egots, sont exposés, eux aussi, au fanatisme. Ils veulent émaner les intelligences de vive force, comme les autres veulent les sauver par contrainte. La violence attire la violence.

Bien que le projet de l'instruction obligatoire soit rentré dans le silence, il en sortira de par sa propre puissance, quand l'heure aura sonné à l'horloge du destin. Ne nous emballons pas à la lecture de la lettre des évêques américains, pas plus que les nôtres, ils n'ont été consultés quand le gouvernement de la république voisine a fondé les écoles nationales. Leur soumission à ce qu'ils ne voulaient pas empêcher leur a été méritoire, car ils ont reçu en surplus les biens de la terre. Le cardinal Gibbons et ses collègues sont comblés d'or. Quand ils vont à Rome, ils sont reçus comme des princes. Le Saint Père n'a pas eu à se repentir d'avoir adouci les rigueurs du Concile de Trente en faveur de l'Eglise des Etats-Unis. Léon XIII avait compris qu'il fallait mitiger la doctrine et assouplir la morale pour ne pas blesser ce jeune peuple qui avait grandi en terre libre et dont le cou était refractaire aux rênes. Il fallait le réfractaire avec des guides en soie et caresser le fouet pour ne pas faire craquer sa fierté. Le successeur de Pierre n'a pas tenu rigueur aux prélats américains, d'avoir su adapter leur foi aux besoins des temps et aux exigences de ce peuple nouveau qui ne voulait pas marcher sur les brisées des autres et qui n'aurait pas accepté une religion dont les obligations seraient des entraves et entrayeraient la marche du progrès.

Nos farouches ultramontains n'ont pas gagné grand-chose à se faire les défenseurs du catholicisme intégral, celui des sombres époques du Moyen-Age, puisque les chapeaux xrouges ont pris le "bord des Etats". Ce qui prouve qu'on a toujours tort de faire du zèle pour le bon Dieu. Quand le denier de Saint-Pierre offert par les Américains arriva à Rome, représenté par un million en bel or de Californie, les papeurs de ce jeune Abel sont bien accueillies au Vatican, et le Père des fidèles le bémol d'un geste large! Car il se dit que si l'école obligatoire ne fleurissait pas aux Etats-Unis, ses habitants ne nageraient pas dans le Pactole et partant n'auraient accablé le souverain Pontife de leur génie. Les desseins de la Providence sont admirables. Souvent le bien est tiré du mal.

Le plus sage est de ne rien conclure et d'attendre que les fruits soient venus avant de se prononcer sur la valeur de l'arbre.

Paul G. Bédard.

On l'a dit et répété qu'il fallait être un fils soumis et obéissant, que le salut était à ce prix. Je ne prétends pas qu'un homme dont a brisé le ressort de la volonté soit comme ces jouets mécaniques qui le soir du Jour de l'An gisent interits sur le sol parce que la clef du remontoir en a été brutalement arrachée. On peut substituer une ficelle au rouage cassé et faire marcher, ce qui marchait automatiquement, pour l'avantage de certaines gens. N'oubliez jamais que le mouton est votre emblème et que vous devez en avoir toutes les qualités chères au coiffeur de troupeau, la docilité, la passivité, la douceur bêlante, avec la liberté de grimper sur le dos les uns des autres pour pousser et arriver plus vite, mais sans aucune velléité de dépasser l'enclos qui vous sépare au loin et vous isole de la montagne, c'est-à-dire de la liberté. Pour vous retenir dans la bergerie, on vous a dit que ce diable de loup vous guettait, qu'il ne ferait qu'une bouchée de votre chair rose et tendre et que son festin fini, il s'essuierait la gueule avec votre toison en guise de serviette, comme Gargantua après s'être empiffré de "haute graisse". N'ent-il pas mieux valu, au lieu de lui laisser brouter de petites fleurs tout le jour, de lui enseigner à tirer parti de ses sabots et de ses cornes, pour lutter avec le terrible carnassier, le jour où il s'aviserait, lui qu'aucune contrainte ne retient, à passer la clôture pour venir humer le parfum troublant de la viande fraîche? Le mouton n'est pas dépourvu de moyens de défense. On l'a persuadé, et pour cause, qu'il était la mansuétude même. Pour accrédiiter la productivité erronée, on a inséré son image sur la porte des tabernacles, sur le dos des chasubles, on a même, ô profanation, appelé le Christ "l'agneau de Dieu". Tant d'honneur cependant n'en ont pas fait un animal sacré comme le boeuf Apis, le chat des Egyptiens, les oies du Capitole, la vache des Hindous qu'il est défendu de tuer et dont on tient la queue en mourant pour obtenir l'absolution de ses fautes. Quoiqu'il soit l'incarnation de la bonté — et peut-être pour cela — on l'égorge sans pitié, après l'avoir tendu jusqu'aux os. On a convaincu le mouton de son impuissance au point qu'il en est flatté et se montre très fier de la faveur rose qu'on lui passe au cou après l'avoir savonné et passé au bleu pour parader aux grands jours de fête. Mais le bélier comme le boeuf désestimerait les pierres de ces murs ruinés où il languit, si on le laissait faire... Comme les chevreuils, il sauterait les ruisseaux, escaladerait les collines, si on ne l'avait élevé dans la crante de la houlette et du chien berger! Il pourrait déceudre le loup d'un coup de cornes, bien appliqué, s'il ne croyait que ces durillons sur son crâne ne sont des ornements ou des infirmités. Le Christ l'a dit: Le ciel appartient aux violents et la terre de même. L'obéissance si elle sauve votre âme donne votre vie et votre corps. Les insomnies, ceux qui s'insurgent contre la tyrannie, contre les bornes établies systématiquement pour retarder notre évolution, contre les âmites qui retiennent la pensée dans les mêmes horizons, sont les vrais libérateurs de la conscience. Tandis que les ruminants vivent d'une vie purement végétative, d'une vie différente de celle des mollusques; les déboussés qui ont le courage de briser avec les conventions, de s'échapper des lisières de leur puérile enfance éveillent par ce besoin d'action de nouveaux appétits qu'il faut satisfaire sans cesse. L'air des cimaises élargit les poumons, crée d'autres organes avec des fonctions différentes. Le fatidique broiet et l'eau des sources ne lui suffit plus. Il lui faut une nourriture plus savante, des mots variés qui satisfassent les caprices de son palais délicat. Vous comprenez qu'il est difficile de "garder dedans" ceux qui ont déjà goûté aux bourgeons des arbres et qui ont secoué leur ermière en plein vent. C'est pourquoi ceux à qui le Christ a dit: Paisez mes agneaux, paisez mes brebis... doivent faire en sorte que ces candides frisés, ces dociles acérogènes n'aient pas la fantaisie de courir

la pretentaine, parce qu'ils laisseraient, accrochées aux ronces du buisson, des touffes de cette laine qui leur appartient. Aussi ont-ils inventé toutes sortes de vertus qu'on appelle la résignation, la conciliation, la longanimité, l'endurance, la sérénité, l'humilité, la patience, le respect de l'ordre établi, le bonheur qu'on éprouve à manger son ronge, comme le bébé à têter sa sucette en caoutchouc gonflée de vent, vertus corollaires de l'obéissance qui athroplient nos qualités et cristallisent nos aptitudes. Comprenez-vous pourquoi l'"Action Catholique" et le "Devoir" ne veulent pas de l'instruction obligatoire, ces faux patriotes que leur fanatisme aveugle et qui reculent devant le seul moyen de régénérer notre race. Parce que ces taupes habitent les caves des im-pace et des cryptes des églises sombres, elles appréhendent la salutaire influence de la lumière dans les âmes, eux qui malgré le pape, malgré la prédication savante de l'abbé Levé veulent garder la femme dans l'obscurité et condamnent le féminisme. L'attitude des nationalistes durant la guerre n'était-elle pas un leurre? Ils voulaient tout prix sauver les corps alors qu'ils laissent périr les âmes. C'est dans leur esprit un coin de ténèbres où s'est aérée une idée fixe qui touche aux pires incongruences de la folie: "Toujours, toujours plus d'enfants, orientez-les, nous aurons la victoire sur les autres races!" alors que le spectre de la faim se dresse devant nous! Une vision de bouches ouvertes s'ouvrant toujours plus larges! Un monde qu'attend la fin la plus effroyable, celle qui lui viendra de ses habitants trop nombreux, affamés jusqu'au délire, se dévorant les uns les autres pour un morceau de pain. Soyons les plus forts, c'est mieux que d'avoir un surcroît de population qui servira de manœuvres à nos maîtres. Ce n'est pas de son labour que je plains l'artisan. Nous devons tous peiner pour arracher notre vie et souvent voler — quelques soient les noms pompeux que nous donnions à notre vol. Le pauvre a les entrailles tirillées par la faim, mais il a un breuvage et une nourriture, l'illusion. Sa fatigue lui donne des songes qui le consolent. Les méandres capricieux du rêve se déroulent devant ses yeux retournés en dedans. Mais ce que je redoute le plus, c'est que la lampe de son âme s'éteigne, que pas un éclair des connaissances humaines ne visite son esprit et que seules dans les ténèbres hagarde la Peur, la Révolte, la Colère, comme des spectres dangereux le hantent. Tandis que le corps est puissant et actif, la conscience se déprime, se stupéfie, s'annéantit... Hélas! elle fut un soufflet de Dieu et qui s'éteint avant d'avoir brillé! Qu'un homme meure ignorant, alors qu'il possédait la faculté de connaître, voilà une catastrophe que seuls comprennent ceux qui ont reçu l'illumination du savoir, la source des plus saines, des plus pures joissances!...

Les Spartiates avaient une méthode qui paraît barbare mais est plus humanitaire que celle de nos teneurs de mèche sous leur ponce ignoble. Ils traquaient leurs ilotes, ils les chargeaient à coups de lance et les rejetaient loin de leur territoire quand ils étaient engorgés comme un vomissement. Dans la province de Québec, nous avons la spécialité de cultiver des ilotes, comme d'autres cultivent les microbes. Nous ne voulons pas que la science soit justement répartie entre tous les affamés; nous laissons des gens qui se croient le droit de vie et de mort sur leur progéniture, exploiter le travail des enfants au lieu de leur procurer l'instruction qui leur est nécessaire! Et aucune loi n'atteint ces faiseurs de brutes!... Ils trouvent des organes esclaves qui les défendent au nom d'une liberté qu'ils ne reconnaissent pas, sauf quand ils deviennent les plus faibles. Pourquoi faut-il qu'il y ait une invisible barrière qui nous sépare de l'artisan que nous aimons, parce qu'avec son outil qu'il a tiré de la terre, il nous donne la vie? Nous aimerions presser cette main déformée, nous saisir ce sceptre royal sous lequel se courbe le monde. Aucune sainte face ne nous semble plus vénérable que celle à la peau rugueuse et tannée, halée par le soleil et la bête, d'où la sueur coule comme des crachats, car voilà l'Homme!... Sa rudesse est celle du tronc dont l'écorce nous déchire les doigts, alors que son cœur est tendre, est parfumé comme une cassolette d'aromates fumantes. C'est pour nous que son épine dorsale fut déviée et tordue comme un arbre touché par la foudre, que son dos s'est arrondi, que ses doigts se sont déformés et ses pieds douloureux, couverts de corne et de callus, il fut notre conscript, sur qui le sort tomba. C'est à combattre nos batailles qu'il s'est ainsi défiguré et mutilé. Mais chose plus effrayante c'est que son âme, elle aussi est inerte de suite et que la sublime empreinte de celle qui fait que "l'homme, ce dieu déchû, se souvient encore des cieux", s'est effacée.

J'ai également une grande admiration pour les hommes, ainsi que vous, mon cher Théodore, qui luttent à leur force pour le pain quotidien et le pain de la vie. Vous vous efforcez d'atteindre à l'intime harmonie, celle qui résulte du "mens sana in corporis sano". L'artisan est noble, mais l'artiste est sublime, parce qu'avec un instrument divin, il nous conquiert le ciel. Ne sont-ils pas également grands ceux qui font pousser le blé, tissent nos vêtements et ceux qui peignent, le front penché sur des bouquins ennuyés pour que nos frères inférieurs aient la liberté et plus de jouissance dans leur vie?

Quand je rencontre cette double aspiration dans un être, travailler et penser, j'en suis infiniment touché. L'autre jour, tandis qu'il varloppait un plancher, j'entendis un ouvrier qui chantait la ballade au roi de Thulé dans Faust. Il m'a semblé que cet homme n'était pas si malheureux, parce que dans sa nuit, il avait des étoiles. Un peu de beauté comme un oiseau était entré par une fenêtre de son âme. Il peina extérieurement pour les plus humbles besoins de l'homme. C'est vrai, mais il y a une réclamation dans son ciel. Je ne sais rien au monde de plus grand qu'un paysan, un journalier qui serait un intellectuel. La France a réalisé ce problème, et c'est en cela qu'elle nous apparaît comme la France éternelle. J'ai vu à la Bibliothèque deux Savoyards hirsutes vêtus en habit de velours couleur de leur teint halé et qui faisaient métier de ramoneurs, on les savait à l'odeur de suie qu'ils dégageaient, les yeux abîmés dans la lecture de la Revue philosophique de Ribot! Je les aurais vénérés comme des saints pour avoir su s'extérioriser de leur grossière enveloppe afin d'entrer en communion avec les penseurs de leur race. Ils m'ont fait remonter par l'imagination jusqu'à Nazareth, alors que le Christ adolescent faisait des oiseaux en terre et en bois, les aimait ensuite de son souffle, comme le racontent les évangiles apocryphes. L'instruction réalisera la fraternité universelle. Quelle que soit son abjection, on se sent le frère d'un homme instruit. Une intimité d'âme s'établit entre ceux qui pensent identiquement.

Comprenez, mon cher Théodore, comme ils sont coupables ceux qui ne veulent pas de l'instruction obligatoire ici. Ils méritent comme Caïn d'être marqués du signe infamant: ils ont tué leur frère Abel.

Fantasio.

Encore une frasque de notre jury à enregistrer. Ce n'est ni la première ni la dernière que l'on portera au compte de cette institution qui devrait depuis longtemps être disparue de nos mœurs judiciaires. Sans doute il n'est pas toujours aussi sévère que dans l'affaire Dupuis, il se contente d'être bête et larmoyant neuf fois sur dix. Il a de bonnes lunes, quand il est parti à acquiescer, tout le monde trouve grâce devant lui. Si les douze compères ont un bon appétit et des digestions faciles, ça marche comme sur des roulettes. Le tout est d'arriver à lui faire lâcher quelques larmes et la partie est gagnée. Mais il ne faut ni le surprendre ni le brutaliser. Le jeune Dupuis a été condamné moins pour avoir tué un homme que parce qu'il s'était payé le luxe de vivre avec une femme qui n'était pas la sienne. Pécher contre le sixième et le neuvième commandements de Dieu au su et au vu de tout le monde, quel horrible forfait! Si on avait pu lui faire subir deux fois la mort pour expier cette iniquité!... Ces douze juges n'étaient certainement pas sans pèche, mais ils croient qu'il faut sauver les apparences! Ils se sont peut-être faufilés, à l'heure où tous les chats sont gris, en des rues obscures pour traquer le gibier d'amour, mais ils ne se sont pas affichés publiquement! Leurs farces parce qu'elles sont restées cachées méritent le pardon de la société. On permet à un homme de faire la noce, même d'être enuillé par la pauvre, du moment qu'il paraît devant le recorder son paletot relevé jusqu'aux yeux ou un mouchoir sur sa figure en guise de masque. Mais s'il ramasse une femme sur la rue, s'il la débrouille pour l'amener chez lui, dans ses meubles, s'il lui donne l'illusion d'un foyer, s'il tente de la régénérer par l'amour et de l'arracher à ses habitudes vicieuses, on crie au scandale. On a le droit de perdre une femme, mais non pas de la sauver. On peut tremper ses lèvres à toutes les coupes contaminées, mais il est défendu, comme voulait Mest, de boire en son verre, sous peine de mort. En France, un homme ayant défendu sous son toit la femme qu'il aime contre les insultes d'un pillard, eut-il pour cela tiré volontairement un coup de fusil sur l'agresseur, aurait été considéré comme un galant homme et porté en triomphe. Ici on le condamne à mort!... Quelle immoralité! Elle illustre l'hypocrisie de nos mœurs et permet de diagnostiquer la profondeur du mal qui gangrène notre société. Nous n'avons pas le culte de la femme, c'est évident. Autrement, nous aurions le respect de celle qui est tombée et nous ne voudrions qu'on manquât d'égard au "sexu faible", car nous avons une mère, des sœurs que nous vénérons et que le déshonneur de l'une d'elles débalanche toutes les autres. Parce qu'elle

n'avait aucun droit légal d'être protégée, le geste de Dupuis doit nous toucher davantage. Se constituer le défenseur d'une femme qui eut dû absoudre le meurtrier de son crime, s'il y avait un crime, mais selon toutes les apparences, ce ne fut qu'un accident, comme il en arrive tous les jours. Aurait-il agi autrement, qu'il mériterait qu'on accolât à son nom l'épithète de lâche.

Mais les jurés en vu rouge, excités par ce péché de la chair comme les taureaux par le lambeau d'étoffe pourpre du torreador. Comme s'ils étaient tombés d'hier de la planète Mars, ils semblaient ne pas connaître les faiblesses inhérentes à la nature humaine! Tout leur sang d'hommes excités par trois semaines de continence leur a monté à la tête. Le juge eut le malheur de souligner cette particularité de la vie de l'accusé et tous d'un commun accord ont conclu qu'un homme capable de vivre avec sa maîtresse était le pire des criminels. Vainement, des témoins sont venus jurer que Dupuis était un honnête homme, est-ce qu'on s'en souvient? Est-ce qu'on peut être un bon citoyen et embrasser une femme qui n'a pas juré fidélité au pied des autels et dont l'annulaire est veuf du joint nuptial! Ces douze juges, frustes, attrapés au passage sur le trottoir, et qui n'ont jamais eu l'audace de se payer une pareille fantaisie ou secrètement, envieux de cette chance inouïe qui ne leur est jamais tombée dessus se sont dit: "Attends, mon bonhomme, il y a un bout pour avoir de la veine! Nous allons te faire danser au bout d'une corde pour t'apprendre la décence et les bonnes mœurs! Hein, qu'est-ce qu'on dirait de nous, si on te librait, on serait capable de nous suspecter de liaisons clandestines! Moi qui veux être échevin in the sweet by and by, je dois être impitoyable sur la question des mœurs. D'ailleurs, si je n'envoyais pas ce mauvais bougre à la potence, ma femme me soupçonnerait et serait capable de deviner pourquoi je vais prendre un bain tous les samedis soirs. Je ne suis pas de la croix de saint Louis, mais voici le temps de me refaire une seconde virginité dans le sang de cet innocent. Sauver un meurtrier de la mort, c'est se faire applaudir, mais libérer un impudique, lui permettre comme à l'enfant prodigue de retourner à ses vomissements, c'est être complice de sa faute sans en avoir de compensations; vraiment nous serions mal vus et des soupçons planeraient sur nous." Coupable!... ont-ils déclaré à l'unanimité.

Arthur Lebel.

AVANT LA COLLECTE

Pendant que M. Henri Bourassa organise son Emprunt de la Défaite, en se couvrant du manteau de la religion, pour capter les sympathies pratiques d'une partie du clergé et des fidèles catholiques, citons quelques lignes des anciens écrits de celui dont le patriotisme a fait faillite, parce qu'il était mal entendu, et dont le catholicisme souffre du même défaut capital.

M. Bourassa, qui sollicite la charité du clergé pour sa maison, parle, à la page 22 de son livre "Le Pape — arbitre de la Paix", de ces faux pasteurs de peuples "entraînant à leur suite trop de pontifes et de prêtres qui oublient qu'ils sont les ministres du Dieu de paix, de justice et de charité." "Mais la rénovation du sens chrétien, qu'il est inutile d'attendre de ceux-ci, surgira des couches profondes des peuples."

"La vraie religion (la sienne, évidemment) ne nous commande-t-elle pas de tout faire pour hâter la paix?" se demande-t-il, à la page 70 du même ouvrage, et, pour sa part, il a tout fait pour enlever l'oeuvre de sa patrie en guerre. "Prier pour la paix et travailler pour faire durer la guerre (les Alliés travaillaient pour la faire cesser par la Victoire de Dieu), c'est hypocrisie ou puérile inconséquence", déclare-t-il encore avec ce sophisme qui éclate toujours au bout de sa plume rageuse.

Et alors, il se lance dans cette attaque contre évêques, prêtres et catholiques du Canada: "Comment se fait-il que pas une voix autorisée ne s'est encore élevée pour répondre aux appels touchants du Souverain Pontife, pour préconiser sa politique, à la fois si chrétienne et si humaine, si juste et si sage?" Il reste à se demander ce que l'on pense à Rome de cette façon publique d'injurier son évêque, ses collègues et tout le clergé catholique du pays.

Remettons à plus tard d'autres citations qui attendront le cœur des messieurs du clergé et leur faciliteront la douce opération que le Grand Maître de la Sete des Vrais Catholiques veut pratiquer à leurs porte-monnaies. Remarquons simplement, avant de terminer, que d'anciens prétendaient jusqu'ici que le catholicisme devait être, comme l'Eglise, universel et non pas nationaliste.

(L'Evénement.)

ENTRE DEUX JAS

—Chic! nous allons avoir une nouvelle tenue!

—Qu'est-ce que ça peut nous faire?

—Ce que ça peut nous faire! Mais... avancer le temps de notre libération.

—Tu démenages?

—Non, mon vieux! L'œuf sait que la tenue délive!...

Informations de BOURSE
Exactes et rapides
H.M. CONNOLLY & CO.
Banquiers et agents de change
à la Bourse de Montréal
106 TRANSPORTATION BLDG.
Téléphone: Main 1345.

La Route Vers l'Indépendance

Tôt ou tard, tous et chacun, nous avons nos rêves de fortune.

L'homme qui possède un joli compte de banque, se prémunit contre les coups et les traits d'une fortune extrême.

Chaque homme se doit de faire quelques économies pour les mauvais jours inévitables. Ouvrez un compte d'épargne, dès aujourd'hui, — et faites votre premier pas sur la route vers l'indépendance.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montreal, DU CANADA. Etablie en 1864. BUREAUX DE LA VILLE: 205 rue St-Jacques, 1255 rue Ste-Catherine Est, 320 rue Ste-Catherine Ouest, 1315 rue St-Laurent, 1866 rue St-Laurent, 672 rue Centre (Angle Châteaufort) et St-Denis et St-Zolique; Notre-Dame de Grâce; Verdun; Maisonneuve; Lachine. 365 Succursales au Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

"LE PAYS"

Rédigé en collaboration.

Le Pays est publié par la Société Anonyme d'Imprimerie.

Abonnement—ville \$2.50 campagne 2.00 États-Unis 2.50 Strictement payable d'avance.

47, St-François-Xavier

Téléphone: ADMINISTRATION MAIN 3557

l'ère d'adresser toutes correspondances comme suit:

"LE PAYS",

Casier postal 2020, MONTREAL.

LA QUESTION SOCIALE

Par Roland D'Eau

Toussaint Durand commença à vieillir. Il est malade; le médecin dit qu'il est atteint d'un cancer intestinal. Il s'en va lentement, mais sûrement, sans trop souffrir. Toussaint Durand sait qu'il va mourir et en bon catholique et en bon père de famille; sentant sa fin prochaine, il a requis les services du curé et du notaire. Depuis trente ans qu'il travaille pour moi, comme homme de peine à tout faire, j'étais très attaché à ce serviteur, à cause de son activité, son honnêteté, sa bonne humeur et son sain jugement. Aussi pour lui témoigner ma reconnaissance, et comme c'est l'habitude dans nos villages, je me fis un devoir de me rendre chez lui pour assister à sa communion et lui servir de témoin à son testament. Je rencontrai là, en plus du curé et du notaire, son fils, qui demeure à Montréal, contre-maître à l'emploi d'une manufacture importante, et ses cinq filles, dont deux sont mariées avec de braves journaliers du village, et quelques voisins et voisines. Aussitôt la cérémonie religieuse terminée, et le testament fait, nous nous mîmes à causer. Le père Toussaint parla alors comme je ne l'avais jamais entendu. Il m'est resté l'impression qu'il avait profité de cette occasion, solennelle pour lui, pour résumer sa vie, et la donner en exemple à son fils qu'il avait élevé avec beaucoup de sollicitude, mais qui lui causait maintenant quelques soucis. L'arrivée du docteur, qui survint durant cette conversation, parut faire plaisir au vieux malade; l'on aurait dit qu'il accordait beaucoup d'importance à ses paroles et à la présence des principales figures du village lui était agréable. S'adressant presque toujours à son fils, quelquefois au médecin, rarement aux autres, et à moi il dit:

me semble qu'il est un peu changé. Ce n'est pas pour te faire un reproche que je te dis cela, mon Toussaint, mais quand tu viens nous voir, l'on dirait que tu t'ennuies. Et quand tu te décides à parler avec nous, nous ne te comprenons pas toujours. J'ai peur que tu tournes trop de choses dans ta tête. Je crois qu'il faut prendre la vie comme elle est, tandis que je vois que tu voudrais la faire à ton goût. Seras-tu plus heureux à la fin, je l'ignore, mais ce que je sais sûrement, c'est que dans le présent tu te tourmentes trop. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour te faire instruire, — j'ai trop souffert, moi, de mon ignorance, j'avais trop honte quand j'étais obligé de faire une croix par-devant témoin, pour signer un billet ou un acte, — et tu me demande maintenant si tu es plus heureux que je l'ai été. Enfin, qui sait? je vieilliss, les idées changent, tout marche, et il faut bien laisser aller les choses.

Je vous remercie bien, Monsieur le curé, vous m'avez toujours donné de bons conseils que j'ai suivis autant que possible et qui m'ont bien servis dans les mauvais jours, et vous aussi, M. le docteur, je vous suis bien reconnaissant, car vous m'avez bien traité, vous vous êtes donné beaucoup de trouble, et si vous ne me guérissiez pas, c'est parce que je sais qu'il faut tous mourir. Je crois que mon fils a confiance en vous, je vous demande de lui donner de bons conseils, je crois qu'il vous écoutera. Nous n'avons pas les mêmes idées, vous et moi, mais je vous connais depuis assez longtemps pour être certain que vous êtes honnête, et si mon Toussaint ne peut pas être comme moi, j'aimerais qu'il vous ressemblât. Et vous aussi, Monsieur Roland D'Eau, je vous suis bien obligé, sans vous, il y a des jours où j'aurais mangé du pain bien noir, et peut-être même...

—Chut! Chut! mon pauvre ami, ne parlons pas de cela, je suis encore ton obligé; ton travail valait peut-être plus que le salaire que je t'accordais. Parlons de ton fils que voici, que tu n'as pas vu depuis longtemps, il me semble. Vous vous plaisez donc à Montréal, mon jeune ami. Comment vont les choses là-bas? Toussaint fils avait reçu une bonne éducation élémentaire, et je me souviens qu'à l'école, il était le premier de sa classe, qu'il avait l'intelligence vive et la compréhension prompte. Aussi, dès ses premiers mots, je me rendis compte qu'il était le même, et pendant que ses paroles coulaient désoignées et abondantes, je faisais à part moi cette remarque: que les jeunes intelligents ont une faculté d'adaptation et d'évolution extraordinaire. Je crois que tous mes lecteurs en conviendront après avoir entendu le jeune Toussaint, maintenant surtout que nous connaissons les principes de son père, et du milieu où il a poussé et d'où il n'est sorti que depuis peu.

—Dans le moment, les choses ne vont pas très bien, Monsieur Roland D'Eau, nous sommes en grève, et j'en ai profité pour venir voir mon bon vieux père, et aussi le docteur, et vous tous qu'il me fait plaisir de rencontrer. Dans la vie, il faut bien défendre ses intérêts, et chacun a ses moyens: nous, nous servons de la grève. Ce que nous demandons est bien modéré: la journée de huit heures et une augmenta-

tion de salaire de quarante pour cent. Pendant la guerre, l'on nous a demandé, — les journaux, le public, nos patrons, — de faire un effort, de travailler jour et nuit, pour battre les Allemands, l'on nous disait que pour triompher de nos ennemis, il fallait produire davantage dans toutes les branches de l'industrie; nous l'avons fait, cet effort, et nous prétendons maintenant en recueillir le bénéfice. Depuis plus de quatre ans que nous peinons, que nous travaillons dix et douze heures par jour, nous ne voulons plus de ce régime intensif, nous voulons proportionner l'effort à la capacité de la machine humaine. Nous voulons de plus cultiver nos cerveaux, et pour cela, il nous faut la journée de travail de huit heures. Nous n'avons pas trop de huit heures de sommeil, et huit heures de repos, ou plutôt ces derniers huit heures nous les emploierons à la lecture, à l'étude, en un mot à orner notre intelligence. Aussi, il nous faut un salaire suffisant aux besoins de nos familles, il nous faut nourrir femme et enfants, et le renchérissement du coût de la vie exige l'augmentation de nos salaires. Il faut faire instruire nos enfants, nous sommes en faveur de l'instruction obligatoire, ce qui fait que nos enfants ne peuvent guère nous aider avant l'âge de 18 ans. Voilà pourquoi nous faisons la grève.

Mais au-dessus de ces exigences, il y a aussi une question de justice. Hier, je lisais qu'un avocat, chargé de défendre les intérêts de Montréal devant la Législature, touchait cent dollars par jour, frais de voyage et d'hôtel en sus, pour cette mission, tandis que le meilleur de nos artisans, de nos mécaniciens, dans les mêmes circonstances, touchent à peine dix dollars par jour. Cet avocat, que je connais, est certainement un homme de talent et qui possède une assez grande expérience des lois qui régissent notre cité, mais ce n'est pas un génie. Pourquoi donc les services de l'un sont-ils évalués, vis-à-vis de l'autre, dans la proportion de dix à un? Quelle différence y a-t-il entre un avocat intelligent et un artisan bien doué? L'un ergote mieux, l'autre fabrique mieux. Quel est des deux est le plus essentiel à la société? Et cette injustice flagrante, que personne ne peut nier, sur quoi repose-t-elle et par qui est-elle entretenue? Elle repose sur la formation de castes dans notre société, et est entretenue par l'ignorance des castes dites inférieures et l'instruction des supérieures. Comprenez-vous maintenant pourquoi nous sommes en faveur de l'instruction obligatoire, tandis que ceux qui ont intérêt à nous tenir dans l'ignorance y sont opposés? J'irai plus loin, dans notre état social, tel au moyen âge, la hiérarchie et le capitaliste, vivent et s'enrichissent de notre travail, de nos sueurs, de notre veulerie. Et nous qui sommes l'un des principaux fondements de notre construction sociale, nous demandons simplement que notre concours soit apprécié et estimé à sa valeur réelle. J'accorde que nous n'avons pas légalement droit à notre part des richesses que les capitalistes ont accumulées en nous exploitant, mais moralement, consciencieusement, ces capitalistes nous doivent la plus grosse part de leur fortune. Et nous sommes le nombre, c'est-à-dire la force. Il ne s'agit que de prendre conscience de notre force et du pouvoir est à nous.

N'allez pas croire toutefois que je désire chambarder notre ville, notre province, notre pays, oh non! Je ne suis pas en faveur de la révolution; moi et mes amis exposons et soutenons ces vérités incontestables, dans le but de nous faire rendre justice; nous voulons convaincre le public que nous avons raison, afin que l'on fasse droit à nos réclamations. Nous voulons en un mot prendre notre rang, parce que nous avons conscience de notre valeur.

Malgré sa discrétion et son train de vie plutôt simple et uni, je savais que le notaire possédait une certaine fortune que le public ignorait, parce que ses capitaux étaient surtout placés dans les grandes compagnies à fonds social, dont les parts font l'objet d'un commerce actif à la bourse de Montréal surtout et ailleurs. Aussi je ne fus pas très surpris de réfuter les arguments du jeune Toussaint; et par moment, il y mettait tant d'ardeur, de passion, qu'il me paraissait défendre ses intérêts, ses parts de banques, etc., ses écus en péril. C'est à peine si je reconnaissais mon notaire, cet homme froid, calculateur, confit dans un style précis sans doute, mais vieillot, compressé, souvent barbare, s'animant, s'échauffant jusqu'à la provocation même, et débitant des phrases, des arguments, des apostrophes que je ne lui connaissais pas.

—En t'écoutant parler, mon cher Toussaint, je me suis rendu compte que tu as fait bien du

chemin depuis que tu demeures à Montréal, et permets-moi de te dire que si tu sais bien ce que tu veux, tu ignores complètement où tu vas. J'en ai beaucoup lu dans les journaux et revues, sur le compte des bolchévistes, mais c'est la première fois que je vois le bolchévisme en action. Celui qui croit que la propriété d'autrui lui appartient, en tout ou en partie, n'attend que l'occasion pour s'en saisir. Entre tes principes, ceux de tes amis et le communisme, la distance est si menue, qu'il suffirait d'un pont bien léger, bien tenu, pour vous permettre d'aller vous loger à l'enseigne de cette doctrine chère à Lenine, Trotzky et tous les autres hallucinés qui ont mainmise sur la Russie pour son plus grand désespoir. Et ces luttes, ces récriminations contre les capitalistes, contre ceux qui possèdent, à quoi cela aboutit-il? A la guerre des classes sociales. Et comme dit Monsieur le curé, "toute maison divisée périra."

Voyons, raisonnons un peu. Vous faites la grève, pourquoi? Pour faire augmenter vos salaires à cause du coût excessif de la vie. Vous allez réussir, car vous êtes ligés et votre industrie ne peut marcher sans votre concours. Mais vous n'imaginez pas que les actionnaires exploiteront à perte. Alors, automatiquement, le prix de la marchandise que vous fabriquez va monter. Et vos amis les ouvriers en chaussures, faisant la même chose que vous, le prix des chaussures montera, et ainsi des cotonnades, et ainsi des lainages, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la grève ait fait monter tous les produits essentiels à la vie, puis un bon jour, vous vous rendez compte que ces nécessités ont monté encore plus que votre salaire, et qu'il vous est impossible de boucler votre budget. Mais êtes-vous assez naïfs pour ne pas vous rendre compte que c'est vous qui faites monter le prix de la vie, par vos exigences sans limites? Pourvu que votre association progresse, réussisse, triomphe, périsse le reste de la société, comme si vous étiez les maîtres ou les seigneurs du pays. Vous vous plaignez que les loyers sont élevés, mais vos ouvriers sont tellement insatiables, qu'ils découragent la construction. Mais, où mon bon sens se révolte, c'est quand après avoir constaté que tout est à prix exagéré, qu'il y a de par tout le monde une disette, une pénurie de toutes les choses nécessaires à la vie, vous diminuez volontairement la production, en exigeant des réductions des heures de travail dans toutes les unions, dans tous les chantiers. Et ce qui est triste en cet état de choses, c'est que certaines classes et non des moins intéressantes souffrent déplorablement dans la mêlée où vous avez conduit notre société. Vous savez que dans nos villages surtout, ainsi que dans les villes et les cités il y a la classe des rentiers. Ces hommes, les pères de notre population, après avoir peiné, usé leur vie pour nourrir, vêtir, élever de nombreuses familles, sont venus se blottir près de l'église, pour reposer leurs derniers jours d'une vie de lutte et de surme-

nage. Ils n'ont le plus souvent qu'une petite rente à manger, juste ce qu'il fallait pour vivre à l'aise en temps ordinaire. Et maintenant que le coût de la vie a doublé, que ces vieux et vieilles, ayant dépensé leurs dernières réserves de force et de travail, ne peuvent plus augmenter leurs revenus, il leur faudra rogner sur le nécessaire; — et je ne sais rien de plus triste que la souffrance chez les très vieux, si ce n'est chez les tout jeunes. Prenez garde qu'ils ne vous maudissent eux-mêmes, les anciens, car ils ont l'oreille de Dieu, ils sont près du tombeau et de la divinité.

Et avec cela que les ouvriers, les artisans des villes prennent des habitudes de luxe, de prodigalité des plus déplorables: l'argent gagné avec trop de facilité n'a pas grande valeur. Quand nos cultivateurs, surtout nos fils et filles de cultivateurs, nous rencontrent, vous voyez, ou vous font visite, ils sont éblouis par votre prodigalité, votre vie facile, vos plaisirs factices, puis, lorsqu'ils comparent leur état au vôtre, eux qui ne touchent pas d'argent tous les samedis, qui travaillent dur, du lever au coucher du soleil, et ne s'endimanchent jamais la semaine, alors le désir naît de quitter la chaumière, les parents finissent par céder et la ferme se vide, et la campagne se dépeuple. Mais, comme disait un ministre à Québec, ces temps derniers, vous ne voyez donc pas que lorsque tous nos gens auront déserté leurs terres et seront rendus dans les villes, vous aurez peut-être de petites journées et des gros salaires, mais rien à manger. Et alors? ce sera la révolution, n'est-ce pas?

(A suivre à la page 3)

LE VATICAN ET LES CRIMINELS

Dans la fameuse interview que le Vatican crut devoir discuter et démentir, parce qu'elle avait indigné tout le monde, les catholiques comme les indifférents, le Pape expliquait que les tortillages n'étaient pas, à tout prendre, plus répréhensibles que le blocus. L'article dans lequel l'"Observateur Romano" s'éleva aujourd'hui contre le châtement des coupables produit une raison semblable: "Est-ce que des crimes n'ont pas été commis au cours de toutes les guerres?" s'écrie-t-il. Hélas! oui! Des horreurs inutiles ont marqué tous les grands conflits de peuple à peuple, et l'organe officieux du Vatican aurait pu en citer de nombreux exemples. Il aurait même pu, sans trop chercher, trouver la preuve que les soldats du Pape, au temps où le Pape faisait la guerre, n'étaient pas toujours des modèles de mansuétude et d'humanité. Mais l'"Observateur" a estimé qu'un seul fait suffirait, et il a tenu à le prendre dans l'Histoire de France.

Pour illustrer sa thèse et la fortifier, la feuille vaticaneque a simplement évoqué les cruautés de Napoléon. Ce qui revient à dire — car, lorsqu'on lit la prose électorale, il faut toujours la lire entre les lignes — que les Français ont commencé et n'ont pas le droit de réclamer le kaiser, ni le kronprinz, ni Ludendorff, ni personne. Et il est au moins curieux que ce neutre absolu que veut être le Vatican sorte de temps à autre de la neutralité pour prendre parti contre un pays qui, comme par hasard, est toujours la France.

On n'argumentera pas ici sur les développements de l'"Osser-



Café de plateau

Le café cultivé sur les plantations des hauteurs fraîches et sèches, a ces qualités qui donnent l'arôme et la saveur au

SEAL BRAND — le café parfait. Mélé et rôti et mis en boîtes bien closes, son arôme stimulant est renfermé et libre de l'air contaminé.

Moyennement moulu et finement moulu en boîtes de 1/2, 1 et 2 livres. Ecrivez de la brochette gratuite "Café parfait—parfaitement fait."

CHASE & SANBORN MONTREAL



MAURICE DUGAS, S. H. R. BUSIL, B. ROBINSON, L. P. CRÉPEAU, C.R., Conseil et Associé. AVOCATS ET PROCUREURS. Commissaires pour toutes les Provinces; Terre-Neuve et les États-Unis. EDIFICE DE LA CANADA LIFE, 189 Rue Saint-Jacques, MONTREAL, CANADA.

Hon. Chs. P. Beaubien C.R. J. A. Lamarche, C. R. BEAUBIEN & LAMARCHE Avocats. EDIFICE DULUTH 50 Rue Notre-Dame Ouest Téléphone Main 1952

PERRON, TASCHEREAU, RIN-FRET, VALLEE & GENEST Avocats. Edifice de la Banque de Québec 11 PLACE D'ARMES — MONTREAL

DESSAULLES, GARNEAU, DESY & LORRAIN Avocats. Edifice British Empire, 86 Notre-Dame Ouest MONTREAL. Téléphones Main 4116-4117

JACOBS et COUTURE, Avocats — Procureurs et Solliciteurs. EDIFICE POWER, 83 rue Craig O. MONTREAL

Gonzalve DESAULNIERS, C. R. Avocat et Procureur. Suite 81 EDIFICE LA SAUVEGARDE 92 rue Notre Dame Est. Téléphone Main 2656 — MONTREAL.

HOTELS. HOTEL VICTORIA Côte du Palais, Québec. L'un des plus chics hôtels de Québec. — Quelques minutes de marche de gare du Pacifique et du Canadien Nord. — Excellente cuisine, service parfait. — Belles grandes chambres. Prix: \$3.00 et plus; avec bain: \$3.50 et plus.

Touristes et hommes d'affaires, venez au Victoria et vous serez satisfaits. HENRI FONTAINE, Propriétaire. N.B.—Un magnifique théâtre de vues animées est juste en face de l'hôtel.

PEINTURES A VENDRE. Plusieurs oeuvres de feu Charles Gill sont à la disposition des amateurs de productions artistiques, comprenant: PAYSAGES, SCENES CHAMPETRES, ETC. S'adresser au No 1902 rue St-Denis. Téléphone St-Louis 618

Cartes professionnelles et d'affaires

AVOCATS. GREENSHIELDS, GREENSHIELDS, LAN-GUEDOC & PARKINS. Avocats, Procureurs, Commissaires, etc. Edifice Transportation. 120, RUE SAINT-JACQUES. Tél. 3598-7-8

BROWN, MONTGOMERY & McMICHAEL. Avocats — Procureurs et Solliciteurs. EDIFICE DOMINION EXPRES 145 rue St-Jacques — MONTREAL. Téléphone Main 42

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME. Avocats et Procureurs. 97 ST. JACQUES — MONTREAL. Tel. Main 10

ELLIOTT & DAVID HENRY J. ELLIOTT, C.R., Secrétaire de la Province de Québec. MAURICE DUGAS, S. H. R. BUSIL, B. ROBINSON, L. P. CRÉPEAU, C.R., Conseil et Associé. AVOCATS ET PROCUREURS. Commissaires pour toutes les Provinces; Terre-Neuve et les États-Unis. EDIFICE DE LA CANADA LIFE, 189 Rue Saint-Jacques, MONTREAL, CANADA.

Hon. Chs. P. Beaubien C.R. J. A. Lamarche, C. R. BEAUBIEN & LAMARCHE Avocats. EDIFICE DULUTH 50 Rue Notre-Dame Ouest Téléphone Main 1952

PERRON, TASCHEREAU, RIN-FRET, VALLEE & GENEST Avocats. Edifice de la Banque de Québec 11 PLACE D'ARMES — MONTREAL

DESSAULLES, GARNEAU, DESY & LORRAIN Avocats. Edifice British Empire, 86 Notre-Dame Ouest MONTREAL. Téléphones Main 4116-4117

JACOBS et COUTURE, Avocats — Procureurs et Solliciteurs. EDIFICE POWER, 83 rue Craig O. MONTREAL

Gonzalve DESAULNIERS, C. R. Avocat et Procureur. Suite 81 EDIFICE LA SAUVEGARDE 92 rue Notre Dame Est. Téléphone Main 2656 — MONTREAL.

HOTELS. HOTEL VICTORIA Côte du Palais, Québec. L'un des plus chics hôtels de Québec. — Quelques minutes de marche de gare du Pacifique et du Canadien Nord. — Excellente cuisine, service parfait. — Belles grandes chambres. Prix: \$3.00 et plus; avec bain: \$3.50 et plus.

Touristes et hommes d'affaires, venez au Victoria et vous serez satisfaits. HENRI FONTAINE, Propriétaire. N.B.—Un magnifique théâtre de vues animées est juste en face de l'hôtel.

PEINTURES A VENDRE. Plusieurs oeuvres de feu Charles Gill sont à la disposition des amateurs de productions artistiques, comprenant: PAYSAGES, SCENES CHAMPETRES, ETC. S'adresser au No 1902 rue St-Denis. Téléphone St-Louis 618

NOTAIRES. C. J. E. CHARBONNEAU. Notaire et Commissaire pour les États Unis et les Provinces Canadiennes. Licences de mariage. Spécialité: Organisation de Compagnies. 826 Edifice Power, 83 rue Craig Ouest MONTREAL

JOSEPH L. GIROUARD Notaire. EDIFICE CREDIT FONCIER 35 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 5030.

COMPTABLES. CHARTRAND & TURGEON Comptables. 55 rue Saint-François Xavier. Téléphones Main 5141, 5142

ASSURANCES. EVARISTE CHAMPAGNE. Assurances sur la vie. Inspecteur Standard Life Assurance. 157 Saint-Jacques — Montreal

COMMERCIAL UNION ASSURANCE CO., Limited De Londres, Angleterre. Bureaux: 232 rue St-Jacques, MONTREAL. NORMANDIN & DESROSIERS, Agents spéciaux.

ENTREPRENEURS, Etc. FRED THOMPSON, CO Limited. Entrepreneurs et Ingénieurs électriciens. 7-9-11-13 Ste. Genevieve—MONTREAL. Téléphone Main 4900

H. BEAUREGARD, Entrepreneur général. 70 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. PAPETERIE.

JOSEPH FORTIER LTEE FABRICANTS-PAPETIERS NEGOCIANTS. Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief. Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation. Système de livres de comptabilité à feuillets mobiles. 210, Notre-Dame O., coin Saint Pierre. — Tél. Main 444-445

ENCANTEURS. FRASER FRERES. Encanteurs, Evalueurs, etc. De marchandises sèches etc., tous les mardis. Meubles de maison tous les vendredis. Remise de meubles de première classe. Téléphone Main 790 — MONTREAL

FILMS INDUSTRIELS. Votre produit montré en vues animées, du matériel brut, fini comme article de marque de commerce. Specialty Film Import, Ltd. 313 Leury, Montréal. L. E. OUMET, Président. Up. 6195

TEINTURIERS, Etc. DECHAUX FRERES Teinturiers et Nettoyeurs. USINE: 661 RUE MONTCALM, MONTREAL. Téléphone: Est 5080.

EQUITATION. ECOLE D'EQUITATION De Montréal, 188 Hutchison. Téléphone Uptown 1426. Leçons d'équitation. Chevaux à louer.

DENTISTE. DR. EDOUARD LATOUR, Chirurgien-Dentiste. 380 rue Saint-Denis. Spécialité: Couronnes et ponts (Bridge-work). Consultations: de 9 A.M. à 9 P.M. Téléphone Est 238

L'ADMINISTRATION FRANCAISE

Question de chiens, de douaniers et de tabac. — Les employés et la fin du monde. — Réformes et Calendes Grecques.

Quand vous confiez un paquet quelconque à un commissionnaire pour le porter à domicile, il est bien rare que votre colis soit volé par le porteur. Si d'aventure cela se produisait vous traduiriez votre délinquant devant un honnête juge qui le condamnerait à passer plusieurs jours et plusieurs nuits sur la paille humide d'un cachot.

Eh bien ! Il me semble que lorsque le commissionnaire s'appelle l'Administration internationale des postes (ou bien la Douane), elle n'a pas le droit de vous voler le colis que vous lui avez confié et pour le transport duquel elle s'est fait payer d'avance.

Cet axiome établi, permettez-moi de vous conter l'histoire d'une petite caisse de tabac que j'ai expédiée à un ami et qui ne lui est jamais parvenue, malgré qu'elle soit partie des Etats-Unis pour Limoges, il y a quatre mois.

Limoges n'est pas en Russie; sans cela mon étonnement s'évanouirait à la pensée que le régime soviétique de ce pays est quelque peu scrupuleux sur le choix des moyens pour s'approprier le bien d'autrui sans se préoccuper de la légitimité des droits acquis de l'infime propriétaire, mais non, Limoges est une grande ville de France, bien au centre de la République. Et mon colis de tabac aurait dû y arriver après six jours de traversée, ce qu'il n'a pas réussi à faire en quatre mois. Aussi l'ai-je passé au compte "Profits et pertes", pertes surtout.

Oh ! Je n'accuse pas la poste américaine : Un postman sourrait dédaigneusement si vous lui laissez supposer avoir soustrait quelques paquets de tabac. Les agents de M. Burleson, le Secrétaire des Postes des Etats-Unis, sont payés largement et ne songeraient jamais à soustraire du tabac : ils vous offriraient plutôt leur paquet pour y puiser une pipe.

Mais quand un parcel post arrive en France, les Douaniers l'examinent, le flairent, et si le narcotique sent bon et le paquet pas recommandé, dam, dam, vous devinez ce qui se passe.

Et vous connaissez l'histoire du chien qui porte au cou le dinier de son maître. Il rencontre des camarades qui le boulesont, le content du panier se répand à terre et tout la gent canine de faire bonhomme, même le chien porteur.

C'est peut-être irrévérrencieux de ma part d'établir une comparaison, même éloignée, entre des chiens et des douaniers, mais c'est plus fort que moi. Cette idée me hante et ne veut pas sortir de mon cerveau.

Il y aurait bien un moyen d'empêcher ces vols, mais il est trop simple pour qu'on l'utilise; ce serait de recommander les colis. Mais il y a une difficulté, c'est que l'Administration n'a pas le droit de vous donner de reçu. Elle semble dire : Nous, agents, récepteurs, nous sommes très honnêtes, mais ceux d'Europe le sont-ils ? Si votre "parcel post" se volatilise en route et n'arrive pas à destination, vous nous attaquez en justice pour vous le payer. Pas sots, mon bonhomme ! Nous prenons votre tabac, vous n'avez rien à dire, mais si vous ne payez pas pour le porter, mais si je ne suis pas en la vous les mains, tout comme feu Pilate.

Ah ! si j'étais la seule victime de ces déprédations, je serais le premier à en rire. Mais ils sont nombreux les expéditeurs de colis qui disparaissent comme des météores. Et si personne ne se plaint, ces disparitions anormales ne feront que croître et enfler. Allez donc, avec des exemples semblables, faire du commerce avec la France. Si ce système reste en vigueur, il est à craindre que la renommée d'honnêteté française y perde beaucoup son prestige.

Il faut qu'une administration, si elle veut qu'on la respecte, surveille les agissements de ses agents autrement qu'en Turquie, et qu'elle ne subtilise pas les colis, même s'ils ne sont pas recommandés.

En Amérique, nous n'avons pas de ces... fuites-là et elles nous étonnent d'autant plus que l'Europe ne se gêne pas pour nous accuser de manquer de scrupules.

Puisque nous traitons aujourd'hui une question de tabac, on se demande pourquoi la France administrative et monopolisatrice s'entête à défendre la culture du tabac à tout autre que celui qui y est autorisé, lorsque toute la population française voit ses pipes vides et que tous les cultivateurs seraient aux anges si on leur permettait d'en produire ?

Le motif, — si toutefois c'en est un — c'est que l'Etat est le maître, et en vertu de la raison du plus fort, il préfère garder cette prérogative surannée qui consiste à avoir des milliers d'employés pour surveiller la culture et la fabrication du tabac. Et voilà !

En France, où la moitié du monde est "employée" et passe son temps à causer des ennuis à l'autre moitié qui paye. Vous ne pouvez pas y faire un pas sans

LA QUESTION SOCIALE

(Suite de la page 2)

ce pas ! Et ce sera la faute aux bourgeois, aux capitalistes, aux industriels, aux actionnaires des grosses compagnies, à tout le monde, excepté aux bolchevistes.

Je ne sais si vous êtes conscients, mais conscient ou inconscient, vos doctrines tendent à détruire l'intelligence et la fortune, ces deux grands leviers du progrès et de la civilisation, en activant des luttes de classes et en renversant l'ordre établi par les hommes sages et par Dieu. Non, je ne crains pas de le dire : seule une loi, loi du travail, sévère et appliquée strictement, obligeant tous à travailler, peut solutionner le problème de la vie chère, — et nos gouvernants sont trop veules pour en venir à cette décision.

Et dites donc, Monsieur le curé, vous dont les doctrines plantent au-dessus des hommes, qui approchez sans cesse de Dieu, de la vérité, de la justice, dites-les, si j'ai raison.

C'est ainsi que Monsieur le curé fut appelé à prendre la parole. J'ai alors remarqué qu'au lieu de prendre le ton et le verbe qu'il a généralement dans la chaire et la sacristie, il se fit doux et persuasif. Ce n'était pas mon curé dogmatique et autoritaire, mais celui que j'avais vu dernièrement à l'école académique, aux derniers examens de fin d'année, comme je l'ai montré déjà aux lecteurs du "Pays".

— Notre mère la sainte Eglise a une somme de doctrines bien définies sur la question sociale, et plus particulière sur les rapports du patron avec l'ouvrier. Et à ce sujet, je vous conseille de lire l'Encyclopédie "Rerum novarum" de Léon XIII, si vous ne l'avez déjà fait, et vous verrez là, je n'en doute pas, l'émanation de la divinité. Si les employeurs et les employés suivent les justes et sages conseils de ce grand pape, il n'y aurait plus de grève; les patrons seraient satisfaits et les ouvriers heureux. Ce document lumineux peut se résumer en ces mots : soumission des ouvriers, justice et bon traitement de la part des patrons. L'ouvrier est le serviteur, l'engagé, il doit en toute conscience, au maître, son travail, sa diligence, son habileté, et le maître, sur l'ordre de Dieu, et l'Eglise, doit à ses ouvriers sa bonté, sa justice, lesquelles doivent se manifester par un traitement et un salaire juste, équitable, prenant en considération toutes les contingences de la vie. L'Eglise sait les aspirations de l'artisan et pourvu qu'elles soient conformes à son enseignement, c'est-à-dire à la justice, elle n'y fait pas objection, et la preuve, c'est que l'encyclique dont je viens de parler va jusqu'à reconnaître au prolétariat le droit d'association; mais je suis convaincu que si chacun, en son particulier, suivait les préceptes de notre religion, il n'y aurait plus besoin de ces "unions" où souvent, des gens sans principes, quelquefois sans morale, s'implantent et mènent nos pauvres ouvriers dans une impasse, si ce n'est pas la révolution sociale. Les hommes ne veulent plus accepter de sacrifices, ils veulent jouir et la fausse doctrine de l'égalité leur fait perdre la notion de la justice. Si donc, conformément à ses vœux, à l'enseignement de l'Eglise, le patron s'intéresse à ses ouvriers, leur accorde un salaire conforme à leur travail, aux exigences de la vie, ces derniers seront satisfaits et par conséquent heureux, et alors les ouvriers devront travailler consciencieusement, faire tous leurs efforts dans l'intérêt du patron. Seule l'application de ces principes conduira à la paix sociale, parce que ces principes ont été édictés par Dieu lui-même, par le verbe de son représentant.

Puis le curé garda le silence et personne ne prenait la parole. J'aurais bien aimé entendre le docteur, mais je ne savais comment le mettre en train. Les choses en furent peut-être restées là, sans l'intervention du père Toussaint, qui avec cet instinct, cette divination, des primitifs, des naïfs, sentit sans doute que le docteur pourrait mieux que les autres apaiser la tempête qui grondait au sein de cette minuscule assemblée. Ce n'était pas pour lui qu'il aurait aimé entendre le docteur, c'était pour son fils qui lui voyait aigri, fermé, irrité. "Monsieur le docteur", dit-il, "vous me feriez bien plaisir, si vous vouliez dire ce que vous pensez, et je crois que cela fera aussi plaisir à mon Toussaint, sans faire de peine aux autres. S'il y a moyen d'arranger ces choses-là, vous connaissez peut-être ce moyen et vous ne pouvez pas nous refuser cela, n'est-ce pas, docteur ?"

Après une minute d'hésitation, le docteur prit la parole et dit :

— Mon père Toussaint, je ne

puis pas vous refuser cela, pour vous et pour votre fils que j'estime, que je sais honnête et droit, malgré l'exagération des principes qu'il s'est assimilés à Montréal, et aussi parce que ces questions économiques et sociales sont grosses de conséquences sur l'avenir de notre race, de notre pays, du monde entier j'oserais dire.

Si je ne me trompe, mon jeune ami Toussaint a traité la question sociale au point de vue socialiste, mon ami le notaire au point de vue conservateur, réactionnaire, Monsieur le curé au point de vue religieux; permettez-moi de le traiter au point de vue rationnel.

Le monde est sous le coup d'une crise économique universelle, et cela se conçoit, puisque les hommes durant près de cinq années se sont employés à se détruire, au lieu de produire; et les peuples qui souffrent de la famine ne peuvent guère acheter des quelques rares peuples qui ont un surplus, parce que leur crédit est épuisé. Quand l'on songe que le louis anglais a perdu la moitié de sa valeur aux Etats-Unis, le franc français les deux tiers, le marc allemand les neuf-dixièmes, que le rouble, la lire ne valent pratiquement presque plus rien, l'on comprend la difficulté des problèmes économiques que des pays autrefois prospères ont à surmonter. Et ces difficultés augmentent, il n'y a pas à le nier, à raison des exigences de la classe ouvrière qui, comme le disait tantôt le notaire, diminue volontairement la production, en diminuant les heures de travail. En somme, si l'on y regarde de près, voici ce que l'homme le plus myope peut constater : le capitaliste, l'industriel, le commerçant, qui cherchent à augmenter dans des proportions illimitées, leurs dividendes, leurs profits aux dépens des employés, du public; les ouvriers, les artisans, qui, connaissant leurs forces et souvent en abusant par l'association, fixent leur salaire sans autre considération que leur intérêt personnel, et l'imposent aux patrons, toujours aux dépens du public, et ce public qui se trouve être entre le marteau et l'enclume. Si maintenant l'on veut arrêter la société, sur la pente de la révolution, quoi faire ? Des trois solutions que je viens d'entendre : la grève, la loi et la religion, je crois que la dernière est la meilleure et la plus conforme aux intérêts de l'humanité, parce que le ministre de Dieu se met au-dessus du capitaliste et de l'artisan, qui eux se regardent et se traitent en ennemis. Mais malheureusement cette solution est pratiquement impossible. Croyez-vous que Monsieur le curé, au nom du pape, fera accepter les principes de l'encyclique Rerum novarum, aux protestants, aux juifs, aux musulmans, etc., et qu'au nom de la religion, il les imposera aux libres-penseurs ? C'est ici, que je pourrais répéter ce que je disais l'autre jour aux enfants d'école, aux derniers examens : pourquoi Dieu laisse-t-il dans l'ignorance, dans le doute, ou dans l'incrédulité, les hommes de bonne foi, de bonne volonté ? En vérité, pour le savoir, le chercheur, le Christ est aussi légendaire que bouddha ou Jupiter et beaucoup plus mythique que Confucius ou Mahomet. Si donc tous les hommes avaient la même religion, la solution de Léon XIII serait idéale, parfaite, mais puisque le Père, le Fils, le Saint-Esprit, Bouddha, Allah, Jupiter ou autres ne veulent pas descendre de leur piédestal et sortir de leur tour d'ivoire et jeter une parole de miséricorde sur notre pauvre humanité, il ne nous reste plus que notre raison, cette petite sans doute en face de l'infini, mais grande par la tâche et la mission qu'elle s'est imposée, — pour applanir les sujets de discord qui naissent parmi les hommes. Posons d'abord que l'homme doit travailler, que le travail anoblit, fortifie, enrichit, que la paresse dégrade, anémie, appauvrit; — cette loi n'est pas factice, c'est la volonté de la nature, et Lamarek, observateur perspicace et penseur profond, avait bien raison lorsqu'il disait : "C'est l'usage qui crée et fortifie les organes, c'est le non usage qui les anémie et les atrophie."

C'est une bien vilaine chose pour l'Eglise d'avoir avili, déshonoré le travail. Quand l'Eternel, chassant l'homme et la femme du paradis terrestre, les bousculant tous deux comme des forçats, leur cria ces paroles solennelles et terribles : "tu gagneras ton pain à la sueur de ton front", simplement pour avoir mangé l'une des pommes de son jardin, il me semble qu'il aurait pu trouver mieux pour les punir. Il me semble que s'il les eût condamnés au repos complet, à l'inertie continue, c'est-à-dire à mourir d'ennui, il eût été bien plus terrible, bien plus sévère, et l'homme qui gagne son pain à la sueur de son front, le cultivateur, l'ar-

tisan, l'homme de profession, tous ceux enfin qui travaillent honnêtement, ne porteraient pas la tache indélébile qu'une divinité ombrageuse et courroucée leur a imprimée au front. Et la honte serait à ceux qui ne travaillent pas, aux fainéants, aux fils dégénérés, qui mangent et boivent dans la luxure, la concupiscence et la paresse, la fortune accumulée par les ancêtres, aux nonnes et aux moines contemplatifs, tous parasites de la société, qui mangent les réserves communes et ne produisent rien.

Pardonnez, Monsieur le curé, de ma violence de langage, mais la question du travail est si importante, si intimement liée à la question sociale, que je ne puis m'empêcher d'être sévère pour tout ce qui tend à la discréditer, à la ravaler, et par suite à l'amoindrir.

Done, pour ajouter au bien-être de l'homme, pour améliorer son sort, baisser le coût de la vie, augmenter la fortune publique, il faut travailler. Ce n'est pas en faisant la grève que l'on baissera le coût de la vie, ce n'est pas en empruntant à l'étranger que l'on règlera la question du change, car un emprunt qui peut rétablir l'équilibre momentanément ne servira plus tard qu'à aggraver la situation, si nous ne prenons pas les moyens de produire et d'exporter autant que nous importons : la question du change se résume entièrement en ces deux termes : exportation égale importation.

Done, il faut travailler, mais dans quelle mesure ? Je réponds sans ambages : dans la mesure de ses forces. Quand la famine est à la porte du logis, quand tous les éléments nécessaires à la vie sont en déficit, ce n'est pas le temps de se croiser les bras; et je pense qu'il est malheureux qu'une classe de la société choisisse précisément ce temps-là, pour dire : "Je ne veux plus travailler dix heures par jour." En principe, je suis favorable à la journée de huit heures de travail physique, — car huit heures de sommeil et huit heures pour alimenter son corps et son intelligence ne sont pas de trop, mais en pratique, dans les circonstances actuelles, je crois que cette mesure, cette exigence sont inopportunes.

A notre époque, l'on peut considérer la société comme une entité, dont chaque classe est un organe et dont l'organisme entier souffrir, dès que l'un de ses organes est atteint, ou fonctionne mal, ou cesse de fonctionner. Il saute aux yeux que le grand malaise, la maladie sérieuse de la société contemporaine, sévit surtout chez le prolétariat qui, au lieu de concourir à l'effort commun, de resserrer les liens qui l'unissent au reste de la communauté, se pose en adversaire, sinon en ennemi de la bourgeoisie. Sans doute que l'ouvrier, l'artisan, peuvent invoquer comme circonstances atténuantes, leur condition misérable dans le passé; les salaires de famine, les exactions sur leur travail, dont ils furent victimes, etc., mais ce n'est pas en réagissant comme ils le font, qu'ils amèneront l'harmonie, la paix, l'abondance au sein de la société. Notre civilisation subit une crise de transition : la plèbe prend conscience d'elle-même de ses droits à mesure qu'elle acquiert de l'instruction et la bourgeoisie entre en lutte pour conserver ses usages, ses traditions, ses privilèges, j'oserais dire même ses abus. Lorsque le jeune Toussaint proposa la grève et le notaire la loi, pour faire marcher le travail, tous deux à mon sens font fausse route, parce que cela impose une solution unilatérale, c'est-à-dire inacceptable aux deux parties en cause. Lorsque M. le curé propose l'application de l'Encyclopédie de Léon XIII, je dis : cela est regrettable, mais il y a aujourd'hui vingt-neuf ans que cette Encyclopédie court le monde et je n'en vois pas bien les résultats. Que faire donc ?

Rassemblons d'abord les éléments de ce problème. Dans la complexité de ces différends, qui sont les intéressés ? L'employeur, l'employé, puis le consommateur. Il s'en suit qu'il faudra protéger les intérêts de ces trois parties en cause. Et comment ? Rien de plus simple. Deux moyens sont à la disposition de la société pour régler ces conflits d'intérêts, tous deux s'aidant, se complétant : l'un immédiat, l'autre éloigné; le premier sera la loi, le second, les moeurs.

Me basant sur la justice et la raison, voici à mon sens sur quel fondement l'on pourrait édifier le règlement de cette question épineuse. Une commission aurait l'autorité de juger et régler tous les différends entre patrons et ouvriers : salaires, heures de travail, etc., et nulle grève, nulle interruption de travail ne seraient permises du fait de sentences entre ces organismes sociaux. Cette commission — qui pourrait avoir des sous-commissions à divers endroits du pays, suivant les besoins, — représentant les employeurs, les employés

Les GRANDS ETABLISSEMENTS

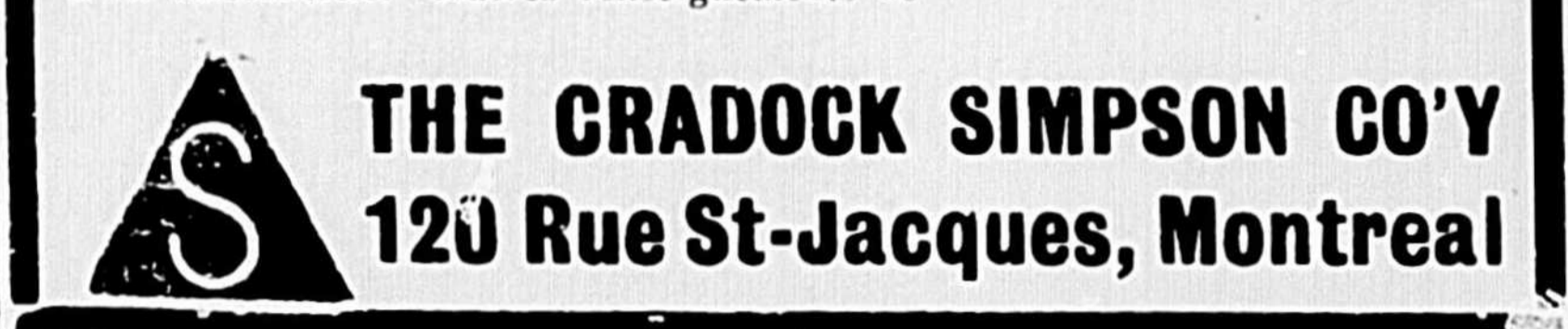
Qui ont des bouilloires dont les tubes sont enroulés ou des calorifères qui ne fonctionnent pas, pourront remédier à cet état de chose en se servant du nettoyeur "BOLENO" qui est peu coûteux et infailible. Travail garanti. S'adresser à

The UNION CHEMICAL Company

Téléphone Victoria 240

GRAN LOPIN DE TERRAIN A VENDRE à Notre-Dame de Grâce

Sur l'avenue Western, près de Mayfair, avec cottage en brique. Convenable pour un fleuriste, ou pourrait être subdivisé comme placement. Prix raisonnable. Autres renseignements de



THE GRADDOCK SIMPSON CO. Y

120 Rue St-Jacques, Montreal

et le public, serait nommée par parts égales, par les manufacturiers, par les artisans, ouvriers, ou si l'on veut par les unions prolétariennes et par le gouvernement. J'irais plus loin, je donnerais à cette commission, que l'on pourrait appeler économique et judiciaire, le droit de fixer le prix de vente de toutes les marchandises, ou en d'autres termes de définir, limiter les profits des manufacturiers, des commerçants, comme le fait la commission des chemins de fer dans un cercle limité. Je lui donnerais même le droit de faire des tarifs pour les hommes de profession, les ouvriers, les artisans isolés, les employés de corporations, gouvernements, etc., enfin pour régler tous les conflits de détails et d'ensemble qui pourraient naître dans le pays. Il est compris que quoiconque se croirait lésé par le jugement d'une sous-commission aurait droit d'appel à la haute commission, cette dernière même n'étant qu'un tribunal d'appel. Il me semble qu'ainsi les deux idéals de la société future : travail et justice seraient sauvegardés. Puisque dans l'état actuel il se commet de flagrantes injustices, du fait que, dans la lutte pour faire triompher leurs intérêts respectifs, les ouvriers, ou les manufacturiers l'emportent souvent au détriment du public; du fait que des industriels, des commerçants, des accapareurs, réalisent des profits illégitimes, il me semble qu'une telle commission représentant les intérêts de toutes les classes, et ayant à sa disposition des sanctions pour faire exécuter ses décisions, donnerait satisfaction à tous et contribuerait à abrégier l'ère de rapines, de misères et de menaces qui règne sur le monde. D'habitude, ce sont les moeurs qui forment les lois; dans ce cas-ci, les lois devanceraient les moeurs, et aideraient à faire une autre mentalité à l'humanité future. Et c'est aux jeunes, aux enfants qu'il faudra inculquer les principes nouveaux de la morale naturelle, parce que chez l'homme adulte, le cerveau est garni et qu'il n'y a plus de place, plus d'appétit pour de nouveaux aliments. Il faudra développer chez eux l'amour du travail, leur faire comprendre que la vie est une lutte, que le travail est l'arme de cette lutte, et que le triomphe en est la sanction. Il faudra leur enseigner qu'il faut travailler, d'abord pour la satisfaction que l'on éprouve en travaillant, puis accessoirement pour gagner sa vie. Et, convaincus de cette grande vérité de la nécessité du travail en lui-même, et pour lui-même, il sera facile de démontrer que le travail développe harmonieusement les facultés de l'homme et lui permet d'atteindre ses fins qui sont l'ordre dans la société et le bonheur de chacun dans sa sphère. Puisque dans l'ordre social, les religions ont fait faillite, — et nous en avons les preuves tous les jours, par les conflits, les grèves, etc., qui se succèdent pour ainsi dire sans interruption, — à l'idéal naturel, à l'idéal chrétien, essayons donc de substituer l'idéal naturel, l'idéal humain. Je crois que la raison humaine est assez avancée, à assez évolué pour se suffire à elle-même. Il fut un temps où l'homme avait peut-être besoin des sanctions religieuses pour lui faire faire son devoir, mais maintenant il est, je crois, en état de comprendre qu'il y a de son intérêt immédiat de travailler, non seulement pour lui personnellement, mais pour la société dont il fait partie, dont il est solidaire. Et, persuadé qu'il se doit aux autres comme à lui-même, que les autres travaillent pour lui comme il travaille pour les autres, alors il lui sera facile d'accepter les lois que je suggère plus haut, et de s'y soumettre. Les hommes s'apaisent, les conflits disparaissent et une nouvelle ère de paix s'étendra sur la terre. Et pour nous consoler d'avoir perdu un Dieu, l'on pourra dire que l'homme se divinise.

Roland D'Eau.

PRECISION

M. Zeep entre chez la fleuriste :
— Je voudrais un bouquet.
— De quelles fleurs, monsieur ?
— Voulez-vous un de minosas ?
— Non, non ! pas de demis, mettez-moi des mosas entiers.

CONTRE LA VACCINATION

Nous accusons réception d'une intéressante brochure contre la vaccination obligatoire. C'est le compte-rendu du procès et de l'acquiescement du Dr Carlo Riutta, professeur à l'Université de Pérouse. C'est une forte thèse contre la vaccination obligatoire qui intéresse même les partisans de cette pratique. On peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant à l'Imprimerie Nationale, 317 rue Saint-Joseph, Québec. Prix 25c.

REVUE DES DEUX MONDES

15, rue de l'Université, Paris

Sommaire de la livraison du 1er mars 1920

- Le Chemin du Salut. — Irène Oler.
- Dernière partie. — Henri Lavedan, de l'Académie française.
- La Coopération Franco-Italienne pendant la Guerre. I. — XXX.
- Le Centenaire des Méditations. — Gustave Lanson.
- Le Roi Louis XVII. — V. Enigmes.
- G. Lenôtre.
- L'Armée d'Occupation de l'Egypte sous les Romains. — René Cagnat, de l'Académie des Inscriptions.
- Poésies. — Maurice Levaillant.
- M. André Hallays. — Camille Bellaigne.
- La Marine Marchande et l'Etat. — René La Bruyère.
- Littératures Etrangères. — Comme au Siècle d'Elisabeth. — Louis Gillet.
- Revue Littéraire. — Un Nouvel Essai sur Virgile. — André Beaunier.
- Chronique de la Quinzaine. — Histoire Politique. — André Chauveix.
- Prix de l'abonnement : Etranger : un an, 72 francs; six mois, 37 francs; trois mois, 19 francs 50.
- Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

TEMOIGNAGE d'un membre du clergé.

Le Révérend A. Waldvogel de Kono-sha, Wis., écrit : "Je désire déclarer que le Novoro du Dr. Pierre est très apprécié ici. Nous sommes particulièrement satisfaits des résultats obtenus dans le cas d'un petit garçon de deux ans. Au commencement de cette année, l'enfant affaibli restait couché sur les genoux de sa mère, qui, découragée, avait abandonné tout espoir. Il semblait souffrir de rachitisme très sévère. Depuis que l'enfant prend le Novoro, une amélioration sensible s'est manifestée, de nouvelles forces lui sont revenues, il joue maintenant au dehors avec les autres bambins et à bonne mine." Ce remède herbeux, de confiance, ne

AVIS DE FAILLITE

RE: J.-A. DAIGNAULT, Marchand, Montréal.

Le Curateur soussigné vendra à l'encre publique chez FRASER FRERES, entrepreneurs, 453 rue Saint-Jacques, Montréal, le mercredi 7 avril 1920, à 11 heures a.m., en trois lots différents, les immeubles ci-après désignés :

LOT 1.—Deux lots de terre sis et situés au village du Bassin Chambly, connus et désignés sous les numéros cinquante-trois et cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-six (Nos 26-53 et 54) au plan et livre de renvoi officiels dudit Village du Bassin de Chambly, mesurant chacun desdits lots quarante-deux pieds de largeur par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, bornés en front par la rue Saint-Martin, en arrière par le lot numéro officiel 26-55, d'un côté par le lot officiel numéro 26-56 et de l'autre côté par le Boulevard Notre-Dame, sans aucune bâtisse dessus érigée, ainsi que le tout se trouve présentement.

LOT 2.—Les immeubles connus et désignés comme étant les lots de subdivision numéros onze cent onze, onze cent douze, douze cent soixante-neuf, et douze cent soixante-dix du lot officiel numéro cent quatre-vingt-neuf (189-111, 189-112 et 189-1269 et 189-1270) au plan et livre de renvoi officiels du Village de la Côte de la Visitation dans les comtés d'Hochelega et Jacques-Cartier de Montréal, faisant maintenant partie de la Cité de Montréal, en bordure de la rue Saint-Zotique, contenant douze mille trois cent soixante-neuf (12369) pieds carrés de superficie mesure anglaise plus ou moins, avec droit de passage dans la rue en arrière.

LOT 3.—Un lot de terre situé en la Paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, dans le comté de Chambly, et étant le lot connu sous le numéro officiel cent soixante-sept de la subdivision officielle du lot numéro originaire cent quarante-deux (142-167) des plan et livre de renvoi officiels.

Conditions de paiement, argent comptant, avec un dépôt d'au moins 10 pour cent avant l'adjudication, et avec un plus 4 1/2 pour cent sur tel adjudication pour couvrir, frais d'encaissement, droits du Gouvernement, et frais de la vente.

Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

PAUL-G. TURGEON, Curateur.

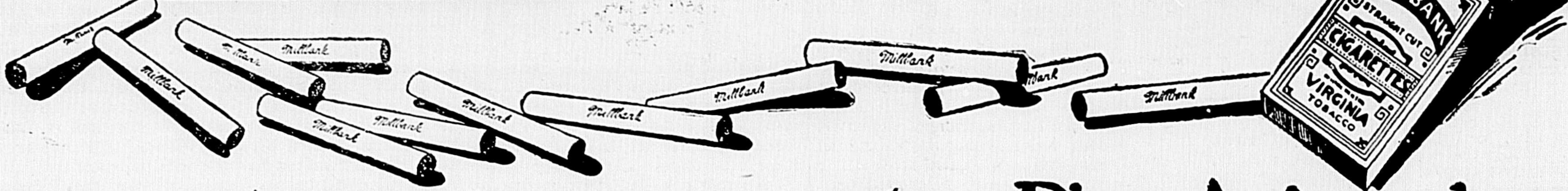
Bureau: Chartrand et Turgeon, 55 rue Saint-François-Xavier, Montréal. 12-19-14

La meilleure Cigarette à 15¢

CIGARETTES DE VIRGINIE MILLBANK



7 MILLBANK LONDON, ENGLAND



10 pour 15¢ Paquet "fin de semaine" 35¢ D'un Arôme doux

PROPOS A LA VOLEE

La Compagnie Cadieux, Limitée, les grands fabricants de pâtes alimentaires...

L'Action Catholique, dans un long et filandreu article sur la révolution en Allemagne...

Le même journal publie la lettre de haute considération que le pape a envoyée à Hoover...

Notre M. Héroux, commentant longuement le projet de la reprise des relations diplomatiques...

Le Devoir met sa littérature courante en "colis", contenant toutes les œuvres des amis de ce journal...

L'Action Catholique, avec sa marotte contre le cinéma, fait plus pour annoncer ce genre de spectacle que toutes les annonces publiées...

Louis Dupire signale avec stupeur, d'après les déclarations de l'hon. M. Mitchell...

L'Action Catholique qualifie de menées diaboliques l'action de ceux qui ont l'audace de critiquer ses écrits...

Après notre Chambre de Commerce le Canadian Club s'est donné le luxe d'une conférence...

Le Soleil ne veut pas d'une loi navale quelconque, du moment qu'elle soit du ressort du gouvernement fédéral actuel...

Si vous voulez avoir le sans meilleur, le teint clair et les yeux brillants prenez du Son usage est suivi de l'action normale de l'intestin...

LE MILITARISME

L'article fort bien écrit par M. Paul J. Bédard dans le "Pays" du 28 février dernier...

A bas le militarisme! dit-il. Oui, certes, je suis de son avis, pour le Canada, l'Angleterre et surtout l'Allemagne...

M. Bédard s'étonne que la France n'ait pas donné l'exemple du désarmement et ait laissé l'Angleterre prendre l'initiative...

Cependant ce geste de la part du Royaume-Uni est tout naturel. Les Iles Britanniques sont à l'abri de toute invasion...

Croyez-vous que l'Angleterre démobilise sa marine? Ah! mais non! Il ne faut plus de soldats inutiles, mais il faut conserver les marins et même en augmenter le nombre...

Croyez-vous que l'Angleterre soit décidée à ne pas conserver la suprématie qu'elle possède incontestablement sur les mers du globe?

Donc, le militarisme n'est pas supprimé chez cette nation. Quant au Canada, j'abonde dans le sens de M. Bédard...

Ces deux puissances voisines ne pourraient d'ailleurs se battre que l'une contre l'autre, et elles n'auraient jamais de sujet de conflit: ce sont deux sœurs jumelles...

Du reste, étant séparées de l'Europe par l'Océan, point n'est besoin de militaires budgétaires.

Reste l'Allemagne. Pour le coup, je ne suis pas du tout de l'avis de M. Bédard quand il dit qu'elle désarme...

M. Rinfret, candidat libéral dans Saint-Jacques, a fait une indécidable mention parmi les sommités libérales L. J. Gauthier, lui donnant préséance sur Ernest Lapointe...

Le gouvernement fédéral a eu un beau geste en votant dix millions de piastres pour aider aux écoles techniques du Canada...

Nos autorités municipales nous font part des quantités énormes de viandes pourries saisies durant l'année dernière...

Nicodème. SALADE COIFFEE

Au marché: —Combien cette salade frisée? —Un franc quatre-vingts.

—Un franc quatre-vingts! Pour une salade! Mais ça n'est pas possible.

—Frisée! Madame... est-ce que vous croyez que, maintenant, les coiffeurs travaillent pour rien?

Advertisement for The Bell Telephone Co of Canada, featuring a telephone and the slogan 'Aujourd'hui Même'.

et le manque de fermeté envers ces barbares de mauvaise foi pourrait bien coûter cher.

L'abbé Wetterlé le disait dans un de ses articles: "Je connais l'Allemand; non seulement il faut le faire mettre à genoux pour qu'il s'avoue vaincu; il faut le mettre à plat ventre."

Voilà les hommes que M. Bédard trouve désarmés! J'aime à croire qu'il a été trompé par de faux renseignements...

Si la France désarmait, — la Belgique aussi — elle serait de nouveau, pillée, saignée, martyrisée et finalement détruite par ces Vandales.

La France ne doit pas désarmer et doit rester l'arme au pied à la frontière si elle ne veut pas disparaître, et la civilisation avec elle.

Prof. J. B. de Taillac. Winsted, Conn., 7 mars.

BONNE REPARIE

Louis Veillot était candidat à un siège législatif et s'adressait à un grand électeur local sur la reconnaissance duquel il croyait pouvoir compter.

—Je viens faire appel à votre concours. —Impossible, hélas! —Et pourquoi donc? —Parce que mes convictions politiques me l'interdisent.

Louis Veillot croit alors de répondre du tac au tac que son interlocuteur ne s'était pas avisé de cette différence d'opinion quand il sollicita de lui un certain service.

—Oh! fit l'électeur, je ne l'ai pas oublié, et si je ne puis pas vous donner mon suffrage, je suis prêt à vous donner mon sang...

Et Louis Veillot d'interrompre: —Merci, je ne fais pas de bon din!

LE CINEMA ET LA GEOMETRIE

Une firme britannique de films instructifs vient de produire un film qui sera employé dans les écoles pour les démonstrations de géométrie.

On croit que les démonstrations filmées simplifieront l'enseignement des mathématiques, et on espère en obtenir de bons résultats.

DIAGNOSTIQUES

C'est un médecin de Paris qui a découvert que l'on peut diagnostiquer votre état de santé d'après vos ongles.

De petites taches blanches sur l'ongle sont le signe d'un état de santé précaire — névrose, maladie de peau ou commencement de tuberculose.

Les ongles marbrés indiquent également un état moins grave; mais qui tout de même doit solliciter l'attention des médecins, soit "convex" quelque maladie dont l'anémie est l'embryon.

Les ongles roses, au contraire, sont signe de santé... à condition que la poudre, ni la pâte n'y aient aucune part.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après jeudi, le premier avril prochain...

SERVICE DE MONTREAL-OTTAWA Les chemins de fer nationaux donnent un service commode pour Ottawa, laissant Montréal (tunnel Terminal) à 12.20 a.m., tous les ours, excepté le dimanche et 6.05 p.m., tous les jours.

CHEMINS DE FER CANADIENS-NATIONAUX Service de passagers, direct, entre la Cité de Québec et St-Jean, N. B. via le pont de Québec.

CHEMINS DE FER CANADIENS-NATIONAUX Service de Montréal-Québec via le pont de Québec.

Les voyageurs ont une occasion superbe de voir le pont de Québec en prenant les trains des chemins de fer Canadiens-Nationaux entre Montréal, (Gare Bonaventure) et Québec.

CHEMINS DE FER CANADIENS-NATIONAUX Service de Montréal-Québec via le pont de Québec.

Les voyageurs ont une occasion superbe de voir le pont de Québec en prenant les trains des chemins de fer Canadiens-Nationaux entre Montréal, (Gare Bonaventure) et Québec.

CHEMINS DE FER CANADIENS-NATIONAUX Service de Montréal-Québec via le pont de Québec.

Les voyageurs ont une occasion superbe de voir le pont de Québec en prenant les trains des chemins de fer Canadiens-Nationaux entre Montréal, (Gare Bonaventure) et Québec.

CHEMINS DE FER CANADIENS-NATIONAUX Service de Montréal-Québec via le pont de Québec.

"PLAZA"

Hôtel Moderne A proximité du port, des gares de chemins de fer et du centre commercial. Services de salle à manger et de café des mieux organisés.

CONTRAT DE LA MALLE DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le 10 avril 1920...

AVIS DE DIVORCE Avis est donné par les présentes que Alfred Charles Edwin Westley, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, chauffeur, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que la Compagnie de chemins de fer Montréal, Joliette et Transcontinental Junction, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...

AVIS AVIS est par les présentes donné que Marie-Jeanne-Yvonne-Albertine Saint-Amour Lalemand, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada...